

## COMMUNIQUE

Lors de la séance extraordinaire tenue par le conseil général le 05 juillet 2011, l'appel a fait constater 11 membres présents, 2 excusés, il manque actuellement 2 personnes au conseil général.

Afin de compléter la commission du feu, suite à 2 départs, MM. Laurent Bachmann et Marcel Brandt ont été nommé à cette commission qui se réunit 2 fois par année et s'occupe de la visite des bâtiments (4 ½ journées par an).

Il a pris les arrêtés suivants :

- Crédit de fr. 38'000.- pour l'aménagement de la desserte de Chobert, accepté par 9 voix et une abstention, ce crédit comprend l'installation de 6 candélabres, y-compris celui vers le nouvel arrêt postal, sécurisant ainsi le secteur, selon la demande des riverains, le conseil général a approuvé le fait de ne pas refaire le chemin complet, qui aurait eu un coût supplémentaire de fr. 80'000.- ceci pour le passage de quelques camions de bois et des trajets agricoles.

- Crédit de fr. 80'000.- pour l'achat de mobilier scolaire, accepté à l'unanimité. Selon les discussions, ce changement était nécessaire après plus de 40 ans d'utilisation, choix à faire dans le matériel soit ergonomique et adapté aux nouvelles façons d'enseigner ou classique, le conseil communal a présenté aux membres du conseil général ce nouveau matériel, table individuelle avec hauteur réglable, plateau inclinable et déplacement facile permettant le travail de groupe. Ce matériel est prévu pour les classes de 5<sup>ème</sup> à 8<sup>ème</sup> année, selon la nouvelle dénomination Harmos (anciennement 3<sup>ème</sup> à 6<sup>ème</sup>). Le conseil communal s'étant approché d'écoles utilisant déjà ce genre de matériel et obtenant la garantie d'un matériel de qualité, s'intégrant dans le futur de l'enseignement et aidant les enfants dyslexiques. Ce matériel complétera au mieux les investissements déjà faits au collège, notamment une salle d'informatique comprenant 12 postes et utilisable par tous les élèves.

Dans les infos des commissions, le responsable de la commission du tourisme de la vallée, a indiqué que les panneaux d'entrée de la vallée étaient réalisés et mis en place, c'est une belle création, le service économique du canton a participé à sa création, d'où la baisse du montant à répartir entre les 3 communes.

### Infos du conseil communal

Concernant la composition du conseil général, il manque actuellement 2 personnes, le conseil communal souhaiterait demander une baisse du nb de conseillers généraux soit à 13 ou à 11, après un sondage auprès des conseillers généraux, il s'avère que la proposition de 13 membres au conseil général serait la meilleure solution, afin d'avoir les personnes disponibles pour les diverses commissions.

## Déchets

Suite à la mise en place des cartes d'accès pour ouvrir les moloks, le système donne satisfaction, peu de problèmes rencontrés si ce n'est une déprédation sur un molok et quelques sacs poubelles déposés vers les moloks.

## Création d'un chauffage à distance

Une société coopérative doit se former et établir les statuts, au départ 7 personnes formeront cette coopérative, qui doit être représentée par des personnes ayant le même intérêt, propriétaires de bâtiment ou responsables de bâtiments et être connectables.

## Organisation Ecole rentrée 2011-2012

La rentrée marquera l'entrée de la collaboration avec le Cerneux-Péquignot, soit les 4 premiers degrés, 2 enfantines et 2 primaires, se feront au Cerneux-Péquignot et les années 5 à 7 à La Brévine, ce qui permet d'avoir des effectifs complets, quant à la 8<sup>ème</sup> année dite orientation (ancienne 6<sup>ème</sup>) c'est une classe satellite de l'école secondaire du Locle et elle regroupe les 3 villages ceci au collège de La Brévine (environ 20 élèves). Les postes des enseignantes ont ainsi été maintenus, excepté une enseignante qui a accepté de baisser son temps d'enseignement. C'est tout le système d'horaire et de transports qui a été revu et qui sera appelé à se modifier à chaque rentrée scolaire au vu des demandes d'organisation du canton et de la mise en place d'Harmos.

Dans les divers, il a été informé que l'achat de la cure se concrétisera ce mois, la mise en place d'une convention avec l'EREN, concernant l'utilisation des divers locaux et la visite de ceux-ci, ont pris plus de temps que prévu.

2406 La Brévine, le 07 juillet 2011

SECRETARIAT COMMUNAL